

Catégorie démarches d'incitation

La Chapelle Saint-Luc

Circuit Vélo Éducatif

Le projet

La Ville de La Chapelle Saint-Luc souhaite mettre en place un « Circuit Vélo Éducatif » afin d'inciter ses concitoyens à utiliser des modes déplacements doux, par la mise en place d'un équipement formateur et pédagogique sur un parcours de 3 à 5km aménagé, jalonné de panneaux d'informations.

Le circuit a pour objectif de se familiariser avec la pratique du vélo et de découvrir les grands principes de la circulation à vélo en milieu urbain pour rouler en toute sécurité.

Données générales

Territoire concerné : Ville de Chapelle Saint-Luc

Porteur du Projet : Ville de Chapelle Saint-Luc

Département : Aube (10)

Population totale du territoire : 12 634

Population concernée par le projet : Métropole de Troyes et Aube

Plan d'actions : Sur un parcours de 3 à 5 km aménagé pour assurer une liaison en toute sécurité, jalonné de panneaux d'information, ce circuit permanent pour cyclistes permettra de :

- ° Connaître les aménagements cyclables existants ;
- ° Confronter le cycliste (et tous les usagers de la route) aux difficultés de la route à travers des situations réelles ;
- ° Rappeler les consignes pour rouler en toute sécurité ;
- ° Conseiller au mieux sur tout ce qui se rapporte au déplacement à bicyclette y compris le véhicule, la tenue, les accessoires, etc.

Le circuit offre également une dimension ludique, rappelant que le vélo est un mode de déplacement doux qui permet d'accéder facilement à la liberté, au plaisir et à la découverte.

Les acteurs du projet

Les services de la Ville / Troyes Champagne Métropole / les associations locales / les écoles et collèges / les conseils citoyens / les habitants / la police municipale / le conseil municipal jeune.

Objectif principal du projet

Améliorer l'accessibilité et la pratique sportive ; participer à l'amélioration de la santé ; réduire la pollution atmosphérique ; diminuer les nuisances sonores ; encourager et favoriser les déplacements doux ; se familiariser avec la pratique du vélo en milieu urbain ; sensibiliser, conseiller et informer les différents usagers ; sécuriser les aménagements

